

# Webinaire

## Comment favoriser ma politique handicap par le biais de l'alternance ?

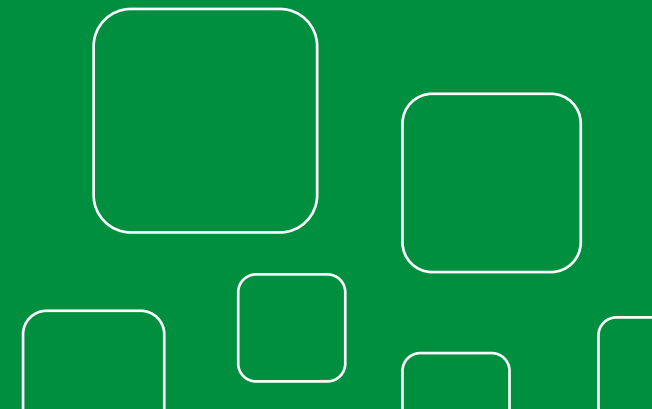
**Virginie VARELA**

Directrice opérationnelle Cap emploi Haute-Garonne

**Julie SANCHEZ**

Responsable du service employeurs Cap emploi Haute-Garonne

**Vendredi 27 février 2026**



# Les missions des Cap emploi

Cap emploi délivre son accompagnement dans deux domaines :

## Accompagnement vers l'emploi



- Informer, conseiller et accompagner les **travailleurs handicapés** dans leur recherche d'emploi puis dans leur intégration professionnelle
- Informer, mobiliser puis accompagner les **employeurs** dans leur démarche de recrutement et d'intégration de collaborateurs en situation de handicap



## Accompagnement dans l'emploi

- Informer, conseiller et accompagner les **salariés et les employeurs** face à une problématique :

- ! ○ de maintien dans l'emploi
- d'évolution professionnelle
- ○ de maintien en emploi et de transition professionnelle

**CAP**  
**EMPLOI**  
Handicap, recrutement & maintien

**L'INTERVENTION DE CAP EMPLOI VISE TOUJOURS À :**

- **Compenser le handicap**
- **Sécuriser le parcours de la personne en situation de handicap**
- **Mobiliser les aides et dispositifs en complémentarité avec le droit commun**

# Alternance : Politique volontariste de l'Etat et Responsabilisation des acteurs

Une augmentation du nombre d'alternants, mais une part d'apprentis en situation de handicap qui peut encore progresser (chiffre de 2024)

En 2024 pour les Personnes en Situation de Handicap

## Apprentissage

- 2,7% en Haute-Garonne des apprentis (637)
- 3% Occitanie / 2% au national (15 700)
- **Plus de 23% ont plus de 30 ans (HG) – 32% (Occitanie)**

## Contrat de professionnalisation

- 2,3% en Haute-Garonne des apprenants (58)
- 2,5% en Occitanie (170) / 2,4% national (2098)

Réforme de 2025 : impacts forts

- **Financement des entreprises** pour les formations à partir de Bac + 3
- **Fléchage des financements** vers les métiers en tension
- **Réduction des exonérations de cotisations sociales**

# Conditions pour recourir à l'alternance

## Les conditions

Quant aux salariés :

- Les jeunes âgés de **16 à 29 ans révolus**.
- Certains publics peuvent entrer en apprentissage **au-delà de 29 ans** : les apprentis préparant un **diplôme ou titre supérieur à celui obtenu**, les **travailleurs handicapés** (sans limite d'âge), les personnes ayant un **projet de création ou de reprise d'entreprise**.

Quant aux formations :

- Un **diplôme professionnel de l'enseignement secondaire**
- Un **diplôme de l'enseignement supérieur** : du BUT à l'école d'ingénieurs
- Un **titre à finalité professionnelle** enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, (RNCP), dont l'ensemble des titres professionnels relevant du ministère chargé de l'emploi.

# Intérêts en termes de performance économique et financière

Etude de Deloitte :

Diversité au sens large est une source de performance économique :

- Dans les modes de fonctionnements des membres d'une équipe : complémentarité
- Dans la compréhension d'une problématique et la construction de solutions
- Dans l'intégration d'un salarié qui a déjà des compétences, un parcours professionnel

Mais aussi réponse à certaines exigences en terme de certification RSE – volet social :

- Label PME<sup>+</sup>,
- Iso 26000
- CSRD...

# Intérêts RH

- Anticiper les départs à la retraite,
  - Anticiper ses futurs recrutements
  - Former à coût réduit ses futurs salariés
  - Bénéficier d'un œil neuf en termes de connaissances, d'actualité
  - Répondre aux aspirations de transmission de certains de ses salariés :  
« sens » et « valeurs de travail des anciens »
- Améliorer sa marque employeur
  - Communiquer en « creux » sur sa politique handicap
  - Accéder au label Handimatch, Cvthèque géante mise à jour en continu

# Intérêts fiscaux et aides financières

- Exonération du paiement de la part fixe de la Taxe d'apprentissage : 0,44 % de la masse salariale
- **Réduction de la contribution Agefiph** : validation d'un 1 ETP en termes d'obligation d'emploi
  - Économie de **4800 € par an**

## Cumul des aides !

- **Aide de l'Etat** :
  - **6 000 €** pour le recrutement d'apprentis travailleurs handicapés quelque soit la taille de l'entreprise
  - En attente du décret pour 2026
- **Aide de l'Agefiph** :
  - **3 000 €** en fonction de la durée du contrat

Le coût restant < **10 000 €**

**Économie d'environ 15 000 € v/ coût SMIC annuel chargé : 26500 €**  
intégrant réforme de 2025

Hors impact réduction de la taxe d'apprentissage

# Un recrutement facilité

- **L'accompagnement de Cap emploi dans :**
  - Le sourcing de candidats
  - La qualification de profil
  - La conduite d'entretiens de recrutement
  - et l'aménagement de poste quand cela est nécessaire
- **L'appui des OPCO sur la fonction tuteur :**
  - pouvant être aussi une aide financière
- Les **référents Handicap** au sein des centres de formation et CFA

## FAVORISER L'INCLUSION PAR L'ALTERNANCE

### Programme Webinaires flash : Handicap et Alternance

Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre
27/02 - 13h30	26/03 - 13h30	24/04 - 13h30	29/05 - 13h30	26/06 - 13h30	24/09 - 13h30
Comment favoriser ma politique handicap par le biais de l'alternance ?	Comment intégrer les compétences de demain par l'alternance ?	Handicap et apprentissage dans la fonction publique, employeurs publics, pourquoi pas vous ?	Les aides et mesures pour favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi d'un alternant	Comment sécuriser le parcours d'un alternant en situation de handicap en entreprise et au CFA ?	Intégrer un alternant en situation de handicap et comprendre la fonction de tuteur
<a href="#">S'inscrire</a>	<a href="#">S'inscrire</a>	<a href="#">S'inscrire</a>	<a href="#">S'inscrire</a>	<a href="#">S'inscrire</a>	<a href="#">S'inscrire</a>

# Job dating Alternance et handicap



**Vous souhaitez recruter un ou des alternants ?  
RDV**

**Jeudi 30 avril 2026**

**9h à 12h**

**Lieu : Cap emploi – Toulouse Basso Cambo**

**Pour inscrire une entreprise**

**Adressez un mail à : [j.sanchez@capemploi31.com](mailto:j.sanchez@capemploi31.com)**

# CONTACT

## Cap emploi Haute-Garonne

Immeuble Anthyllis, 8, rue Paul Mesplé, 31100 Toulouse

05 34 40 91 91

[www.capemploi-31.com](http://www.capemploi-31.com)

**Julie SANCHEZ**

Responsable du service Employeurs

07 68 73 09 31

[J.sanchez@capemploi31.com](mailto:J.sanchez@capemploi31.com)



# MERCI POUR VOTRE ECOUTE

DES QUESTIONS ?

